

# Parc national de la Vanoise

## Orientation 3.4.1 Intégrer les enjeux écologiques et paysagers dans la gestion sylvicole et favoriser la naturalité forestière

### Contexte

[...]

La présence de certaines espèces patrimoniales (principalement tétras-lyre, gélinotte des bois, chouette de Tengmalm, chevêchette d'Europe, pic tridactyle, sabot de Vénus, bruyère herbacée, linnée boréale, épipogon) justifie une adaptation des pratiques sylvicoles.

Les forêts gérées, quel que soit le mode de gestion, conduisent à tronquer les dernières phases des cycles naturels. Or, les phases de sénescence sont très importantes pour la biodiversité, entre autres du fait d'espèces spécialisées et d'un effet positif du bois mort sur les sols. Toutes les études montrent ainsi l'intérêt écologique de favoriser une plus grande naturalité dans les forêts gérées.

[...]

### Enjeux

Cette orientation s'inscrit dans l'enjeu Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines.

### Lignes directrices de l'orientation

[...]

- Diffuser les actions de gestion remarquables pour une mise en oeuvre plus large.

### Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
<b>3.4.1.b</b> - Compléter les connaissances, mettre à disposition des gestionnaires	Approfondissement de la connaissance scientifique,		ONF, forêt privée, associations

# Parc national de la Vanoise

et faciliter l'échange des données relatives aux milieux et espèces remarquables ou sensibles	mise à disposition de données		
<b>3.4.1.c</b> - Communiquer, sensibiliser, vulgariser les bonnes pratiques de gestion et d'exploitation des forêts à destination des propriétaires, des gestionnaires, du grand public en veillant à y intégrer la dimension environnementale	Édition de documents techniques, information des propriétaires et exploitants		ONF, association des communes forestières, acteurs de la forêt privée
[...]	[...]	[...]	[...]
<b>3.4.1.g</b> - Créer des réserves biologiques* intégrales ou dirigées, des îlots de sénescence, des îlots de vieillissement dans une logique de réseau et plus généralement maintenir des vieux bois, du bois mort debout et couché en forêt dans les secteurs gérés	Conseil, suivi scientifique, évaluation	Prise en compte dans la gestion des forêts communales	État, ONF, association des communes forestières, acteurs de la forêt privée, REFORA
<b>3.4.1.h</b> - Mettre en place un suivi à long terme des forêts laissées en libre évolution grâce à une évaluation et une cartographie des forêts à caractère naturel à l'échelle du parc national et en étudiant plus finement certains sites particuliers	Suivi, évaluation, porter à connaissance des résultats		État, ONF, association des communes forestières, acteurs de la forêt privée, REFORA

Référence ID de l'article : #4174

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-07-08 11:47